

DGA : 80 Rafale F4 et 12 Caracal pour les Emirats arabes unis



Les Emirats arabes unis (EAU) vont acquérir 80 avions de chasse Rafale au standard F4 (en développement), dans le cadre d'un partenariat stratégique qui inclut l'achat de 12 hélicoptères de sauvetage H225M Caracal. Il n'y aura aucun transfert de technologie.

Les contrats ont été signés le 3 décembre 2021 à Dubaï, lors de la visite du président de la République Emmanuel Macron. Le 9 novembre à Paris, l'ingénieur général Thierry Carlier, directeur du développement international de la Direction générale de l'armement (DGA), a présenté le rôle du ministère des Armées dans ce plus grand contrat aéronautique à l'export.

Partenariat stratégique ancien. Les EAU abritent des forces militaires françaises terrestres, navales et aériennes. Ils ont apporté une aide décisive lors des évacuations de ressortissants français, européens et afghans depuis Kaboul en août 2021, lors de l'arrivée des talibans. Depuis plus de 50 ans, les EAU achètent des avions de chasse français. Leur flotte compte 60 Mirage 2000 et 60 Mirage 2000-9, qui seront remplacés par les 80 Rafale F4 entre 2025 et 2031, indique l'ingénieur général Carlier. Leur contrat, qui fait suite à un accord intergouvernemental de 2009, se monte à près de 17 Mds€ : 14 Mds€ pour les Rafale F4 ; 2 Mds€ pour leur armement ; 700 M€ pour les Caracal. Il inclut la formation des pilotes et des mécaniciens par l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE),

qui recevra des F4 en 2024. Le choix du Rafale par les EAU repose sur ses performances sur divers théâtres d'opérations récents et aussi sa rapidité de disponibilité. Le F4, qui bénéficiera des retours d'expérience sur les versions précédentes, allie connectivité (spot laser et cyber) et interopérabilité. Il sera adapté à l'ensemble du spectre du combat aérien à l'horizon 2025-2035. La transaction commerciale a été précédée d'une période de négociations, de novembre 2020 à juin 2021, entre le ministère des Affaires étrangères, celui de l'Economie et des Finances, les industriels et la DGA (expertise). Sa direction internationale compte 200 personnes, dont 80 à Paris spécialisées dans les différents produits, et 20 attachés d'armement dans les ambassades pour faire connaître les produits et prospector les clients. La chaîne de production du Rafale mobilise 7.000 personnes. La cadence de fabrication, actuellement d'un par mois, devrait connaître des pointes à deux ou trois pour satisfaire les commandes de l'AAE et de six pays clients (Egypte, Inde, Qatar, Grèce, Croatie et EAU).

Rafale F4 et hélicoptère Caracal. Du 26 au 29 avril 2021 à Istres, la DGA a procédé aux premiers essais en vol du *Rafale F4* en huit missions complexes de 50 sorties de 2 Rafale Marine et 6 Rafale, 2 Mirage 2000 et 2 Alphajet de l'AAE avec des experts de Dassault Aviation, Thales (équipements électroniques) et MBDA (missiles). Cette campagne de « revue d'aptitude à l'utilisation » a porté sur la capacité du viseur de casque Scorpion pour le combat collaboratif, dont notamment la localisation précise d'autres aéronefs par des moyens passifs au sein d'une patrouille. La prochaine campagne évaluera les capacités du F4 pour les missions air-surface dans le cadre d'opérations interarmées ou interalliées. Le F4 sera doté du missile air-air Mica-NG et emportera la bombe AASM (armement air-sol modulaire) de 1.000 kg. Ravitaillable en vol, *l'hélicoptère H225M Caracal* dispose d'armements de sabord, d'équipements de vision nocturne et d'une capacité « d'aérocordage », permettant la dépose de commandos dans des lieux très difficiles d'accès.

Loïc Salmon

Aviation militaire : les Rafale F3-R en service opérationnel

Armée de l'Air et de l'Espace : voir plus haut et décider plus vite que l'adversaire

Aéronautique militaire : technologie, stratégie et concurrence accrue